



# PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE 2021 À 2026

## SOMMAIRE

I- Introduction	
Description du contexte socio-économique et culturel du territoire.....	2
a. Contexte géographique et socio-économique.....	2
b. Contexte culturel.....	3
Rappel des missions générales de l'établissement.....	3
Orientations particulières.....	4
II- Présentation et analyse de l'existant	
État des lieux.....	5
Public.....	5
Activités pédagogiques et pratiques artistiques .....	6
Diffusion.....	7
Ressources humaines et financières.....	7
Personnel.....	9
Partenaires.....	9
Réseaux locaux.....	9
Diagnostic.....	10
III- Perspectives	
Fondements.....	13
Rayonnement.....	13
Missions à créer ou à redéfinir.....	14
Evolution ou restructurations internes à envisager.....	14
Formations Professionnelles à mettre en place.....	15
Besoins logistiques.....	15
Actions et stratégies mises en œuvre.....	15
Actions déjà entreprises et celles envisagées.....	15
Les dispositifs d'information des publics et des partenaires.....	16
Outils du suivi des élèves.....	16
Les processus d'évaluation de l'action.....	17
Conclusion.....	17
Annexes	
Tableau récapitulatif des actions et stratégies à mettre en œuvre	
Divers	

## I- INTRODUCTION

### DESCRIPTION DU CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CULTUREL DU TERRITOIRE

(Sources : INSEE)

#### A. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

**Le Pays de Gex** est un territoire très spécifique en France, enclavé entre la Suisse et le massif du Jura, très peu desservi par les transports en communs, et dont le dynamisme vient essentiellement du travail des frontaliers, en particulier de ceux travaillant dans les organisations internationales (ONU, OMS, CERN, HCR, ...). Entre 2002 et 2016, le nombre de travailleurs frontaliers en Suisse a presque doublé. En 2016, 120 communes de ce bassin voyaient déjà plus de 25 % de leurs actifs en emploi partir travailler quotidiennement dans le canton de Genève – et ce chiffre a encore augmenté depuis.

Pour accueillir tous ces travailleurs frontaliers (la population dans le Pays de Gex est passée d'environ 22.000 personnes en 1968 à environ 65.000 en 1995 et 95.000 en 2017), il a donc fallu construire de très nombreux logements, résidences ou maisons individuelles : leur nombre dans la région en a été ainsi multiplié par 2 depuis 1995 et par 6 depuis 1968.

Malgré tout, à l'exception de quelques gros pôles régionaux comme Gex, Divonne, Thoiry, Ferney-Voltaire ou Saint-Genis-Pouilly, très peu d'entreprises sont implantées localement et la grande majorité des communes du genevois restent résidentielles, presque aucun commerce ne s'y étant installé. **Chevry, Crozet et Echenevex**, les trois communes qui accueillent l'EMCCE en lui fournissant les locaux, font partie de celles-là, tout comme la plupart des 14 autres communes d'où proviennent chaque année les élèves de l'EMCCE.

La raison de ce phénomène frontalier en est que Genève manque de main d'œuvre et qu'elle propose dans le même temps des salaires très significativement au-dessus de ceux avancés en France. Vivre en France et travailler en Suisse procure donc un **niveau de vie très élevé**. Ainsi, Echenevex était en 2010 la commune la plus aisée du département, avec un revenu fiscal médian par ménage de 63.941 €, contre 34.520 € sur le Pays de Gex dans sa totalité et 22.640 € sur l'Ain.

Le **taux d'activité** est très sensiblement plus élevé dans le Pays de Gex que dans le reste de la France. Ainsi, en 2017, il s'établit comme suit :

Population de 15 à 64 ans par type d'activité	France	Pays de Gex
<b>Actifs</b>	<b>74,00 %</b>	<b>81,30 %</b>
Actifs ayant un emploi	63,70 %	73,10 %
Chômeurs	10,30 %	8,20 %
<b>Inactifs</b>	<b>26,00 %</b>	<b>18,70 %</b>
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	10,60 %	7,90 %
Retraités ou préretraités	6,70 %	2,90 %
Autres inactifs	8,70 %	7,90 %

Une autre conséquence de cette explosion démographique est la relative **jeunesse de la population** du Pays de Gex. En 2017, elle se répartit comme suit :

Population par tranche d'âges	France	Pays de Gex
0 à 14 ans	18,10 %	22,20 %
15 à 29 ans	17,60 %	16,40 %
30 à 44 ans	18,80 %	25,30 %
45 à 59 ans	19,90 %	20,50 %
60 à 74 ans	16,20 %	10,90 %
75 ans ou plus	9,30 %	4,70 %

Du phénomène frontalier ainsi que du cosmopolitisme de Genève et de ses organismes internationaux résulte enfin un taux relativement plus élevé d'**étrangers** dans la population du Pays de Gex : 26 %, contre une moyenne nationale à 21 %.

On retrouve dans les adhérents de l'École de Musique ce cosmopolitisme (en proportion moindre cependant), avec la présence d'élèves d'origine anglaise, américaine, colombienne, allemande, africaine nord-saharienne et subsaharienne.

## B. CONTEXTE CULTUREL

Depuis très longtemps maintenant, le Pays de Gex repose sur la **proximité de Genève** pour ses propositions culturelles. Depuis cinquante ans, une nouvelle population migrante, internationale, exprime son désir d'une offre de loisirs, notamment artistiques, de grande qualité. La proximité des offres culturelles genevoises incite les associations à engager du personnel très qualifié. En ce qui concerne les structures d'enseignement comme l'EMCCE, de nombreux professeurs sont déjà présents sur le territoire pour leurs études supérieures. Ainsi, à la rentrée de septembre 2020, cinq sont issus des Hautes Écoles de Musique de Genève ou de Lausanne.

De par l'ancrage rural des communes, **la plupart des villages ont un orchestre d'harmonie propre, qui a généralement donné naissance à de petites écoles de musique associatives** du fait de l'arrivée massive de familles en quête d'activités pédagogiques de qualité pour leurs enfants. C'est le cas notamment de l'EMCCE, créée au début des années 1990 par la Société Musicale de Chevry-Crozet.

Seules quatre écoles se sont ouvertes avec le temps aux instruments des autres familles que celles jouées dans les orchestres d'harmonie : la Maison de la Musique de Divonne-les-Bains (associative), l'École de Musique de Gex (associative), l'EMCCE (associative), le Conservatoire à Rayonnement Communal de Ferney-Voltaire (établissement public).

Il y a **onze écoles de musique** sur le territoire, dont deux qui sont des établissements publics (Ferney-Voltaire et Thoiry, qui a gardé la tradition d'orchestre d'harmonie). Le Conservatoire de Ferney-Voltaire propose également des cours de danse et de théâtre.

On compte également **une petite dizaine d'écoles de danse, une école de cirque** (à Sergy), **et deux compagnies de théâtre** (à Ferney-Voltaire et à St-Genis-Pouilly) qui proposent des ateliers.

On dénombre **quatre cinémas** dans le Pays de Gex (en dehors des cinébus itinérants), **sept salles de spectacle et huit musées et salles d'exposition** - la plupart destinées au patrimoine local. Parmi ces lieux d'exposition se trouve celui du CERN en bordure du Pays de Gex (Meyrin).

Enfin, presque chaque village du Pays de Gex compte sa propre **bibliothèque**. La plupart sont réunies sous l'appellation *Biblio-Unies* du Pays de Gex.

Les villes de Ferney-Voltaire, Divonne et Saint-Genis-Pouilly disposent chacune d'une **médiathèque**.

L'EMCCE est en **partenariat avec le conservatoire de Ferney-Voltaire** concernant l'enseignement de certains instruments et le passage d'examens de fin de cycle. Trois professeurs sont communs aux deux structures :

- la professeure de harpe ;
- la professeure de cornet/trompette ;
- le professeur de flûte traversière.

Ce dernier regroupe ses élèves tous les deux ans autour d'un grand projet artistique des *flûtes du Pays de Gex*.

L'EMCCE est également **partenaire de l'École de Musique de Gex** en ce qui concerne l'organisation de la plupart des examens de fin d'année, afin de mutualiser les moyens (jurys, accompagnateurs,...).

L'EMCCE est enfin **partenaire d'autres structures de musique et de danse du Pays de Gex** : Maison de la Musique de Divonne-les-Bains, École de Musique de Gex, Conservatoire à Rayonnement Communal de Ferney-Voltaire, École Municipale de Musique de Thoiry, École de Musique Intercommunale du Pays de Gex (EMIPG) et Dance Spirit (École de Danse de Divonne), et ce dans le cadre d'un Pôle Territorial.

L'objectif de ce pôle est la mise en place d'un projet réunissant des élèves issus de toutes ces structures.

Le prochain, dont la mise en place est prévue pour l'année scolaire 2021-2022, aura possiblement pour thème *Musique & Danse* ; le précédent date de 2014-2015 et avait pour titre « Micromégas et nous ».

## RAPPEL DES MISSIONS GÉNÉRALES DE L'ÉTABLISSEMENT

Bien qu'orientée vers une pratique amateur, l'EMCCE prodigue aux élèves un enseignement rigoureux qui suscite par ailleurs chez eux le plaisir de jouer de leur instrument. Elle se donne ainsi pour objectifs d'accroître leur sensibilité musicale, et de leur assurer la possibilité de progresser à travers les différents cycles d'éducation musicale.

Voici les principales missions de notre établissement :

- **Offrir une diversité dans l'expression musicale**

L'EMCCE encourage divers modes d'expression musicale en proposant une grande diversité dans l'offre des instruments qui peuvent être étudiés (classiques, modernes, vents, percussions, cordes) et de la pratique vocale (chant individuel, chorale), mais également en proposant un certain nombre de pratiques d'ensembles comme la musique de chambre, l'atelier de musiques actuelles, l'orchestre à cordes, l'orchestre junior, l'ensemble créatif ou encore la chorale.

La formation musicale prend plusieurs formes selon les âges et les niveaux : éveil musical pour les 4-5 ans, atelier découverte des instruments pour les 6-7 ans (sous forme de véritables cours collectifs d'instrument, par petits groupes et par cycles), FM à partir de 7 ans et jusqu'à obtention du diplôme de fin de 1<sup>er</sup> cycle de FM.

Un grand projet artistique annuel, le spectacle de l'école de musique, est conçu autour de l'interdisciplinarité. Ont pu être mêlés : musique et danses traditionnelles, musique et cirque, musique et cinéma, musique et conte, musique et théâtre, ... A quelques rares exceptions près, ce sont des morceaux à plusieurs qui sont présentés. Des ensembles de taille plus ou moins importante sont alors constitués pour l'occasion et le répertoire abordé se veut être varié dans les styles et les époques (à moins d'une thématique de période).

Enfin, les professeurs ont la possibilité de se regrouper lors de leurs auditions de classe afin de créer des auditions transversales et mêler différents instruments.

- **Participer au développement culturel local**

La collaboration de l'école de musique avec d'autres associations locales (il y eut par le passé : AGITH, La voix du conte, la Tiocanie, le jeune cirque Bulle) et certaines institutions publiques et culturelles (école primaire Clément Chazalet à Echenevex, l'Esplanade du Lac à Divonne) lui permet de s'intégrer dans le tissu socioculturel du pays de Gex et de faire connaître la musique à un public toujours plus large.

Une collaboration est maintenue avec la Société Musicale de Chevry-Crozet afin de retendre le lien initial entre les deux entités musicales locales : dans la mesure des effectifs et des niveaux des élèves, des instrumentistes de l'EMCCE sont incités à intégrer la Société Musicale et à participer à ses répétitions et ses spectacles.

Des professeurs de l'école de musique interviennent dans les écoles primaires des villages sur des projets ponctuels ou à l'année, et un projet d'orchestre à l'école existe depuis la rentrée 2017, mené avec la classe de CE1 de l'école primaire Clément Chazalet à Echenevex.

Enfin, un projet artistique intercommunal, a été mis en place en 2013 par ce qui s'appelait à l'époque l'ADDIM ; il se poursuit depuis dans le cadre du Schéma Territorial des Enseignements Artistiques sous l'appellation de Pôle Territorial, et est chapeauté par le département de l'Ain.

- **Établir une culture d'école**

Chaque professeur/e et chaque membre du bureau de l'association est invité/e à adhérer aux missions et au règlement de l'école, à contribuer à l'effort et aux objectifs communs et à œuvrer à la cohésion du groupe.

Chaque adhérent/e se doit par ailleurs de souscrire notamment au principe fondateur d'une école de musique comme l'EMCCE, à savoir de s'inscrire dans un véritable cursus intégrant au minimum la formation musicale en même temps que l'apprentissage de l'instrument - la participation supplémentaire à un ensemble musical étant fortement encouragée. Une réflexion toute particulière est ainsi menée dans le cadre de ce projet d'établissement quant à une nouvelle façon d'envisager l'enseignement de la FM (qui a beaucoup de mal à susciter l'adhésion des enfants et de leurs parents), et quant à favoriser la pratique de la musique d'ensemble.

En outre, la spécificité de notre école, par rapport aux conservatoires, permet une certaine souplesse dans le parcours personnel de chaque élève : chaque enseignant/e a ainsi la possibilité d'adapter les évaluations et auditions aux capacités et rythme de l'apprenant.

Chaque élève bénéficie du travail collectif mis en place dans chaque classe : répétitions, rencontres entre élèves, respect des autres, soutien aux débutants, place laissée à l'improvisation, ...

Il en va de la réputation et de l'image de l'EMCCE, et donc de l'attrait qu'elle peut avoir tant pour les élèves amené/e/s à s'y inscrire que pour les professeur/e/s amené/e/s à y enseigner.

## ORIENTATIONS PARTICULIÈRES

L'EMCCE a le désir particulier :

- de favoriser les **pratiques collectives** à travers différents ateliers hebdomadaires (ensemble de musique de chambre, chorale, atelier de musiques actuelles, orchestre junior, ensemble créatif, orchestre à cordes intercommunal) ;
- de proposer une **formation musicale** complète, démarrant très tôt avec l'éveil musical dès 4 ans, se complétant avec l'atelier découverte des instruments dès 6 ans et se poursuivant avec la FM dès 7 ans et pour toute la durée du cycle I de FM ;
- de **repenser l'enseignement de la FM** en l'associant de manière beaucoup plus étroite avec la pratique de l'instrument et la pratique collective (voir le chapitre *Actions déjà entreprises et celles envisagées*, page 18).

## II- PRÉSENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT

### ÉTAT DES LIEUX

#### PUBLIC

Ci-dessous la répartition de nos élèves par commune (référence : année scolaire 2020-2021).

Les communes en rouge sont les communes partenaires (subventions à hauteur de 70€ par élève en moyenne, prêts de salles, ménage, chauffage, aide à la publicité et photocopies), celles en vert nous subventionnent régulièrement (à hauteur de 50€ par élève de leur commune en moyenne), les autres communes n'ont jamais subventionné notre école du fait en général de la présence sur leur municipalité d'une autre école de musique.

Commune	Nb enfants	Nb adultes	Total
Cessy	3	1	4
Challex	1	0	1
Chevry	13	4	17
Crozet	31	3	34
Divonne	1	0	1
Echenevex	43	8	51
Farges	1	0	1
Gex	0	2	2
Le Grand Saconnex	0	1	1
Logras-Péron	3	0	3
Ornex	1	1	2
Prévessin-Moëns	3	1	4
Saint-Genis-Pouilly	8	2	10
Saint-Jean-De-Gonville	1	0	1
Segny	3	0	3
Sergy	2	0	2
Thoiry	5	1	6
<b>TOTAL</b>	<b>119</b>	<b>24</b>	<b>143</b>

Le public concerné dans notre école est principalement constitué **d'enfants entre 4 et 16 ans**, du fait de l'absence d'établissement d'enseignement supérieur à proximité ce qui les contraint bien souvent à quitter la région après le bac.

Nous constatons par ailleurs une augmentation des demandes d'adultes auxquelles nous répondons favorablement.

Les activités pédagogiques évoluent vers une plus **grande diversité d'instruments** proposés : depuis quelques années, des possibilités sont maintenant offertes de suivre des cours de trombone, de saxophone, de hautbois et à nouveau de basse électrique et de chant. Nous notons une grande demande en piano qu'il nous faut modérer du fait de la faible intégration possible des pianistes dans les projets de groupe. Certains professeurs regroupent les élèves en cours collectifs de petit effectif (3 élèves maximum en même temps) quand cela est possible (rapport d'âge et de niveau) ce qui permet aux parents de partager le prix du cours.

En ce qui concerne la **musique d'ensemble**, la demande est loin d'être à la hauteur de l'offre là aussi proposée. La plupart des élèves peinent déjà à trouver deux créneaux dans la semaine pour suivre le cours d'instrument et celui de FM tant ils/elles ont d'activités au quotidien. La diversité des ensembles s'est accrue avec les années (apparition de l'atelier créatif et de l'orchestre junior) mais ne rencontre pas pour autant son public. La formule du stage d'été, mis en place en 2018, rencontre un peu plus de succès (il n'a par contre pas pu avoir lieu en 2020 en raison de la pandémie de Covid), mais parce qu'à cette période la plupart des instrumentistes sont dégagés d'obligation scolaire.

L'adhésion des élèves – et de leurs parents – au **principe de la FM** pose également un vrai problème. Il n'est pas rare de devoir rappeler que l'inscription en école de musique a valeur d'engagement dans un cursus qui ne se constitue pas uniquement de l'apprentissage de l'instrument, et que la FM est obligatoire (au moins jusqu'à obtention de la fin de 1<sup>er</sup> cycle de FM, compromis que l'EMCCE a accepté de faire en regard de la difficulté à maintenir les élèves jusqu'à ce stade). Cela conduit à une remise en question quasi annuelle des méthodes à employer pour l'enseignement de la FM. Un changement de professeur, et donc du style d'enseignement, a permis de remotiver certain/e/s élèves mais n'a pas correspondu aux attentes de certain/e/s autres. Deux nouvelles pistes sont maintenant envisagées (voir le chapitre *Actions déjà entreprises et celles envisagées*, page 18).

L'**éveil musical** et l'**atelier découverte des instruments**, qui ont connu les premières années de leur création un véritable engouement, rencontrent moins de succès depuis deux ans. La difficulté à recruter un professeur – et par suite de proposer des créneaux pour ces cours cohérents avec ceux qui étaient envisagés lors des inscriptions – explique probablement les désinscriptions en début d'année 2019 ; la pandémie peut expliquer en partie le faible taux d'inscription en 2020.

Les **manifestations** organisées tout au long de l'année proposent une large variété d'approches :

- *les auditions de classe* : l'élève joue souvent seul, ou accompagné/e par le/la professeur/e ; ces auditions sont organisées par classe mais peuvent regrouper plusieurs classes pour proposer un peu de musique d'ensemble ;
- *l'audition thématique* : c'est l'audition dite « des grands élèves », qui met en lumière les élèves les plus avancé/e/s ; elle est une audition à part, séparée du spectacle annuel de l'école qui est orienté vers les plus jeunes élèves et la musique d'ensemble ; ceci permet de valoriser la place de chacun face à un auditoire attentif ;
- *les concerts* : des petits ensembles sont constitués pour l'occasion, de même instrument ou d'instruments différents ; il en va ainsi du concert pour la fête de la musique, donné en plein air sous un chapiteau à Crozet ; il est lui aussi dédié à la musique d'ensemble de préférence, et est suivi d'un buffet festif qui permet aux parents et aux élus de rencontrer les professeurs d'une manière conviviale ;
- *le spectacle annuel* : les pièces sont choisies selon une thématique, organisées selon un fil conducteur souvent narratif, et jouées la plupart du temps en ensembles dont l'effectif peut aller de petit à très grand. Des collaborations avec des associations locales ou régionales ont été engagées pour l'occasion : AGITH – Association Gessienne d'Insertion par le Travail des personnes Handicapées – , La voix du conte, la Tiocanie – compagnie de musique traditionnelle – , le jeune cirque Bulle,...etc... ;
- *un projet de grande ampleur*, souvent régional et chapeauté par le Département de l'Ain sous forme d'un « Pôle Territorial » : les structures d'enseignement artistique concernées (musique, théâtre, danse, cirque,...) se mettent d'accord en amont sur une thématique, le nombre d'élèves qu'elle impliquera, leur discipline, leur niveau, puis chacune d'elle fera travailler ces élèves de son côté avant de prévoir des répétitions par pupitres et d'ensemble en vue d'une ou plusieurs représentations sur une ou des scènes choisies ;
- enfin, *un concert des professeur/e/s* est proposé, qui permet aux élèves de voir leurs professeur/e/s dans un autre contexte, jouer autre chose et autrement.

---

## DIFFUSION

La communication autour de l'école de musique se fait via le **site internet** de l'EMCCE, régulièrement mis à jour par le directeur en fonction de toutes les actualités (inscriptions, recrutements, offre d'emploi, annonce d'auditions, de spectacles ou de concerts, photos, calendrier des manifestations,...), destiné à toute personne cherchant des informations sur l'école de musique, et est doublé pour les adhérents par le mailing via le serveur BaWeb, outil numérique de gestion de l'association.

Depuis deux ans, la diffusion passe également par une page **Facebook**, relativement souvent consultée mais malheureusement pas assez régulièrement alimentée en « posts », le trésorier et le directeur - les deux personnes gestionnaires du compte - étant trop occupées par ailleurs ou n'ayant pas assez le réflexe de passer par cet outil pour en tirer tout le potentiel.

Un réseau s'étant tissé entre les différents établissements d'enseignement de la musique du Pays de Gex, la diffusion des informations (offre d'emploi, recherche de jury, recrutement de musiciens au sein de l'orchestre intercommunal, stage,...) se fait également facilement auprès de ces établissements.

Enfin, l'EMCCE communique via le **bulletin** annuel, semi-annuel ou trimestriel de chacune des communes partenaires (Chevry, Crozet et Echenevex). Les informations données restent cependant très concises.

---

## RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

Notre école compte en moyenne **quinze professeur/e/s** et **un directeur** (pour environ 15h de travail hebdomadaire). Le directeur était également professeur, mais a cessé cette fonction au sein de l'EMCCE à la fin de l'année scolaire 2016-2017.

Au début de l'année scolaire 2020-2021, six parmi ces quinze enseignant/e/s ont un diplôme pédagogique valant grade master (Certificat d'Aptitude ou Master de Pédagogie), une est titulaire d'un Diplôme d'État, un est titulaire du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant). Les autres ont un CFEM (Certificat de Fin d'Études Musicales), un DEM (Diplôme d'Études Musicales), et deux n'ont pas de diplôme d'enseignement.

Aucun/e professeur/e n'est employé/e à temps complet du fait du faible remplissage de chaque classe. Chaque enseignant/e est donc amené/e à se déplacer dans les écoles alentours afin de compléter son poste.

Un bureau composé de huit bénévoles assure la gestion de l'association :

- la **présidente** et la **vice-présidente** dirigent les réunions mensuelles de bureau, engagent leur responsabilité dans les décisions prises lors de ces réunions ou votées lors de l'assemblée générale annuelle, sont les interlocutrices privilégiées des élu/e/s, peuvent trancher en cas de litige avec une famille ou un élève, rédigent le rapport moral pour l'Assemblée Générale annuelle ;
- la **trésorière** gère les comptes de l'association en effectuant notamment un bilan de l'année passée ainsi qu'un bilan prévisionnel de l'année à venir et règle les factures (URSSAF, Uniformation, sous-traitance, achat de matériel, remboursements) ;
- le **vice-trésorier** l'épaulé pour l'encaissement des cotisations, et se charge du paiement des salaires ;
- la **secrétaire** rédige les compte-rendus de réunions, et aide à l'écriture des textes destinés aux bulletins biannuels des mairies ;
- les **membres actives** aident à la préparation des auditions et spectacles, à la mise en place et au rangement des salles lors des manifestations, et peuvent faire le relais avec les parents d'élèves ou les mairies lorsque nécessaire.

### Les recettes :

A peu près chaque année :

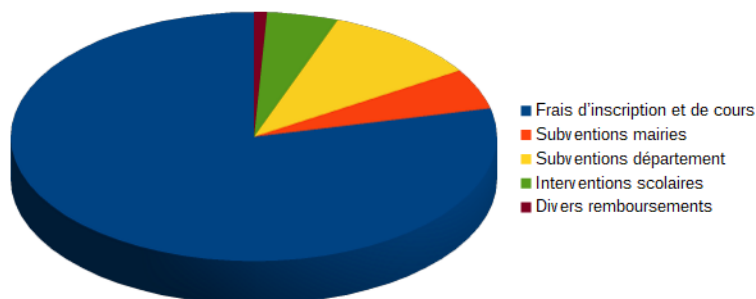
- les ressources de l'EMCCE proviennent à plus de 78 % des frais d'inscription et des frais de cours acquittés par les adhérents ;
- les subventions versées par les municipalités d'où proviennent les adhérents représentent environ 5 % des recettes. Ces municipalités versent en général entre 20 et 70€ par élève issu de leur village. L'EMCCE répercute cette somme sur le montant des frais d'inscription annuels qui peuvent alors être de 100, 140, 190 ou 210€. Cela répartit les communes en quatre zones, selon ce montant ;
- le Conseil Départemental verse une subvention majorée dès lors qu'il existe un projet d'établissement et que celui-ci est mis à jour. Cela représente environ 10 % des recettes. L'agrément Éducation Populaire et Jeunesse qu'a obtenu l'EMCCE contribue également à l'attribution de cette subvention ;

- les interventions scolaires facturées aux mairies rapportent environ 5 % du budget ;
- et environ 1 % des recettes provient d'intérêts de placements et de remboursements divers.

En 2018-2019, nous obtenions les montants suivants :

#### RECETTES 2018-2019

	Montant	Pourcentage
Frais d'inscription et de cours	154242,64	78,7%
Subventions mairies	10305	5,3%
Subventions département	20500	10,5%
Interventions scolaires	9301,5	4,7%
Divers remboursements	1696,21	0,9%
<b>Total</b>	<b>196045,35</b>	<b>100,00 %</b>



Par ailleurs, la municipalité d'Echenevex met à disposition de l'EMCCE une partie des locaux du bâtiment des associations (« La Chenaille ») pour son siège administratif et certaines salles d'enseignement, et les mairies de Crozet et de Chevry prêtent chacune une salle d'enseignement. Certaines de ces salles étaient ou sont encore partagées avec d'autres associations.

Et en plus de la subvention annuelle de fonctionnement, le Conseil Départemental attribue à l'EMCCE une subvention ponctuelle pour l'achat d'instruments et de matériel pédagogique (à hauteur de 30 % du montant).

#### Les dépenses :

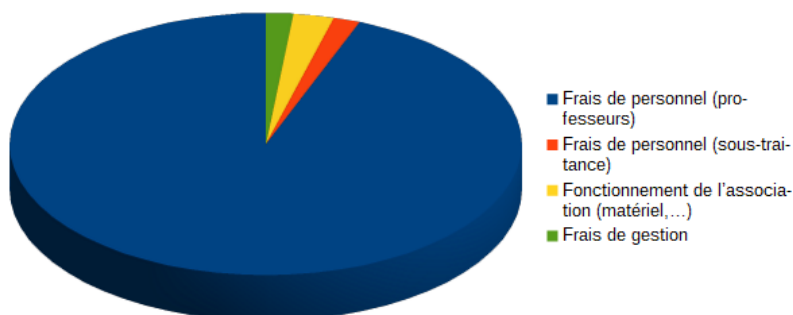
De même, à peu près chaque année :

- les salaires des professeurs et les charges patronales représentent l'essentiel des dépenses, pour une part d'environ 94 %.
- le paiement de prestataires comme APSC (Ain Profession Sport et Culture) qui édite les bulletins de salaire, ainsi que la cotisation annuelle à la Médecine du Travail représentent un peu moins de 2 % des dépenses ;
- et les frais de fonctionnement et de gestion s'élèvent à un peu plus de 4 % des dépenses.

En 2018-2019, cela représentait les montants suivants :

#### DEPENSES 2018-2019

	Montant	Pourcentage
Frais de personnel (professeurs)	167731,65	94,0%
Frais de personnel (sous-traitance)	3035,4	1,7%
Fonctionnement de l'association (matériel,...)	4557,09	2,6%
Frais de gestion	3069,78	1,7%
<b>Total</b>	<b>178393,92</b>	<b>100,00 %</b>





---

## PERSONNEL

Les enseignant/e/s qui composent à l'heure actuelle le personnel de l'EMCCE ont des **parcours** et des **profils** divers. Certain/e/s sont là depuis la création de l'école de musique (1992), d'autres sont arrivé/e/s plus tard mais sont encore en poste, d'autres sont arrivé/e/s récemment et sont resté/e/s peu de temps (ils/elles partent le plus souvent après avoir trouvé un poste en Suisse). Un profil récurrent se dégage cependant : celui des jeunes professeur/e/s issu/e/s des HEM (Hautes Écoles de Musique) de Genève et Lausanne, qui intègrent des écoles de musique associatives pour obtenir une expérience pédagogique dans le cadre de leur Master de pédagogie.

Il est cependant à noter que la plupart du temps, les professeur/e/s se sentent plutôt bien à l'EMCCE, certain/e/s ayant choisi d'y rester au détriment d'autres écoles quand il s'est agi pour eux/elles de diminuer leur nombre d'heures d'enseignement. Un effort constant est fait pour valoriser leur travail, notamment par des primes et/ou des revalorisations de salaire dès que la situation financière s'y prête. Une grande attention est portée à la qualité des conditions de travail – la direction et le bureau ayant à cœur d'être le plus réactifs possible pour répondre aux besoins des professeur/e/s. Et c'est en cohérence avec leur dynamisme, leur bonne volonté et leur enthousiasme à porter des projets.

Au niveau du **recrutement**, le tableau est très contrasté. Cela dépend énormément de la discipline à enseigner. Par exemple, les candidatures sont nombreuses lorsqu'il s'agit de recruter un/e professeur/e de piano, et absolument inexistantes lorsque c'est un poste de batterie à pourvoir. La classe de batterie-percussions qui s'est délitée d'année en année est actuellement entièrement à reconstruire et il a été inespéré de trouver un professeur qui accepte de prendre le poste sans élève...

L'école propose pour les enseignants volontaires des **formations** par le biais de la CMF (Confédération Musicale de France) à laquelle elle est affiliée via la FMA (Fédération Musicale de l'Ain). Les informations sont données aux professeurs mais peu y participent finalement, en partie du fait de l'éloignement géographique (beaucoup de formations ont lieu à Oyonnax, Bourg-en-Bresse, Péronnas). Ces formations peuvent être prises en charge à près de 90 % par Uniformation, l'organisme de formation auquel cotise l'EMCCE.

Cette année, trois professeurs et le directeur ont suivi une formation (en visioconférence du fait de la situation sanitaire) sur les outils pédagogiques numériques, et le directeur a suivi une formation pour l'obtention par VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) du DE de guitare Jazz (voir annexes).

---

## PARTENAIRES

L'EMCCE compte parmi ses partenaires principaux les **mairies** des trois communes qui l'accueillent : Chevry, Crozet et Echenevex. Celles-ci subventionnent l'École de Musique en fonction du nombre de leurs habitants qui sont adhérents, prêtent les locaux d'enseignement et mettent à disposition de l'École de Musique leurs salles des fêtes pour les manifestations que celle-ci souhaite organiser durant l'année, selon un calendrier mis en place en fin d'année civile et qui prend en compte les demandes de toutes les associations locales. De plus, les mairies diffusent les informations que l'EMCCE souhaite partager avec les habitants via leur site internet, le bulletin d'information périodique et un panneau d'affichage électrique.

En contrepartie, l'EMCCE s'engage à organiser au moins une manifestation annuelle dans chacune de ces communes, à faire participer des élèves aux vœux des maires et à proposer des professeurs pour des interventions scolaires lorsqu'elles sont souhaitées par les écoles primaires. L'École de Musique participe également à l'occasion aux manifestations organisées par d'autres associations (vide-greniers, forum des associations,...).

L'EMCCE a également instauré un partenariat depuis plusieurs années avec le **magasin de musique** local St-Genis Music, basé à St-Genis-Pouilly. Elle envoie de manière préférentielle ses élèves se fournir en instruments, partitions et méthodes au magasin ; en contrepartie de quoi celui-ci lui accorde une remise pour tout achat qu'elle réalise pour ses besoins pédagogiques, et procède à l'accordage de ses pianos deux fois par an.

L'EMCCE fait apparaître un lien vers la page internet du magasin sur son site.

---

## RÉSEAUX LOCAUX

L'EMCCE fait partie du réseau des **structures d'enseignement artistique du Pays de Gex**. Il comprend :

- les écoles associatives : MMD (Maison de la Musique de Divonne-les-Bains), EMG (École de Musique de Gex), EMIPG (École de Musique Intercommunale du Pays de Gex), ARPADI (Arts et Patrimoine Divonnais) EMCCE (École de Musique de Chevry-Crozet-Echenevex) et Dance Spirit (École de Danse de Divonne) ;
- l'École Municipale de Musique de Thoiry ;
- et le Conservatoire à Rayonnement Communal de Ferney-Voltaire.

Ce réseau communautaire beaucoup pour échanger sur ses pédagogies, ses projets, ses besoins, ses recherches d'enseignants, ...etc..., permet la mise en commun de l'organisation d'activités telles que les examens de fin de cycle, et a eu une grande utilité en ce qui concerne les échanges d'informations administratives (autorisations, décrets,...) durant la période de pandémie liée au Covid-19.

Par ailleurs, ce réseau est fédéré par le département de l'Ain et la FMA pour la mise en place d'un projet artistique à grande échelle dit de « Pôle Territorial ».

## DIAGNOSTIC

1. Alors que les années 2017-2018 et 2018-2019 avaient vu l'EMCCE connaître ses effectifs les plus importants, nous accusons depuis deux ans une **baisse importante des inscriptions** :

- en 2019-2020, les classes d'atelier découverte des instruments, d'éveil musical, de piano, et d'orchestre junior ont connu des baisses d'effectifs très significatives, les classes d'atelier musiques actuelles et musique de chambre n'ont tout simplement pas pu ouvrir faute d'un nombre suffisant d'inscrits et la classe de **batterie** non plus du fait de l'impossibilité à recruter un/e nouveau/elle professeur/e faute de candidats.

Les raisons en sont multiples :

- en ce qui concerne l'**atelier découverte des instruments** : le planning de l'un des professeurs sur les trois en charge de la classe a changé d'une année sur l'autre du fait de son emploi du temps pour son master à la HEM. L'atelier, qui avait lieu traditionnellement le lundi après l'école a été décalé au mercredi en début d'après-midi. Or, c'est un moment où une part très importante des enfants de la région sont au ski-club dès l'ouverture des pistes, et ne prévoient donc aucune activité cette après-midi-là ;
- en ce qui concerne l'**éveil musical** : en raison des disponibilités du professeur, le cours d'éveil avait lieu l'année précédente les mardis et vendredis de 17h à 17h45, et nombre d'enfants étaient fatigués à cette heure-là ; or, le professeur n'a pas souhaité continuer de s'en occuper l'année suivante : le directeur a donc cherché à recruter quelqu'un pour le remplacer qui puisse faire le cours le mercredi matin, mais n'a pu trouver personne avant la rentrée. Les parents avaient inscrits les enfants sur le créneau du mercredi matin, et le professeur qui a finalement accepté de prendre la classe ne pouvait que le mardi après l'école : de nombreux enfants se sont donc désinscrits ;
- en ce qui concerne le **piano** : l'une des trois professeurs de piano a eu un poste en conservatoire en Normandie et a donc démissionné : nombre de ses élèves n'ont pas voulu se réinscrire avec une autre professeure ;
- en ce qui concerne l'**orchestre junior** : le même phénomène que pour l'atelier découverte s'est reproduit : l'orchestre avait lieu l'année précédente le mercredi matin, mais les deux professeurs en charge ont souhaité arrêter ; ceux qui ont bien voulu le reprendre n'avaient pas de créneau commun à un autre moment que le mercredi après-midi, moment du ski-club ;
- en ce qui concerne l'**orchestre de musique de chambre** : il était conduit par le même professeur qui était en charge de l'atelier découverte, et qui a dû modifier son planning : la musique de chambre qui avait lieu traditionnellement le lundi s'est donc déplacée au mercredi, à un moment où plusieurs de ses participants ne pouvaient plus ;
- enfin, en ce qui concerne l'**atelier de musiques actuelles** : il avait lieu le mercredi à 16h30, ce qui permettait à certains élèves d'y être après le ski-club, mais a dû « remonter » à 15h45 l'année suivante du fait du planning du professeur : le ski-club l'a donc une fois de plus emporté.

- en 2020-2021, presque toutes les classes ont accusé des pertes d'effectifs, et la chorale et l'orchestre junior n'ont tout simplement pas pu ouvrir faute d'un nombre suffisant d'inscrits.

Les raisons en sont moins nombreuses :

- une première raison tient possiblement au fait qu'il n'y a **pas eu d'interventions scolaires** à l'école primaire d'Echenevex l'année précédente, alors que c'était une collaboration qui a été mise en place en 2012 et qui a perduré tout ce temps. La professeure en charge de ces interventions, également professeure de clarinette, a démissionné et personne à l'EMCCE n'a voulu prendre la relève. Le directeur n'a trouvé non plus personne à recruter pour cela ;
- en ce qui concerne la **clarinette** : la professeure qui était en train de reconstruire la classe depuis quelques années suite à son effondrement après le départ de sa prédécesseurice a elle-même démissionné après avoir trouvé un poste en Suisse : de nombreux élèves l'ont « suivie » ;
- pour **toutes les autres classes** et en particulier le **chant** et la **chorale** : le confinement qui a eu lieu de mi-mars à fin juin l'année précédente, lié à la crise sanitaire du Covid-19, a certainement peu encouragé les (ré)inscriptions, même si la quasi-totalité des professeurs ont réussi à suivre leurs élèves en visioconférence et à les faire progresser (seule une professeure ne l'a pas pu du fait de son absence d'équipement et de compétence dans le domaine numérique ; elle y a pallié depuis). Toutes les autres structures d'enseignement artistique du Pays de Gex ont également constaté des baisses dans leurs effectifs. Le chant et la chorale en ont particulièrement fait les frais, étant considérées comme les disciplines les plus à risques ;
- en ce qui concerne l'**orchestre junior** : les cours d'ensemble ayant été transformés pendant le premier confinement du fait du suivi en visio en petits cours individuels, qui plus est difficiles à suivre pour les plus jeunes, l'orchestre junior n'avait pas d'intérêt en cas de reconfinement à la rentrée (ce qui a bien eu lieu) : les parents n'ont donc pas souhaité inscrire leurs enfants.

A noter qu'en ce qui concerne la **batterie**, un recrutement a pu enfin se faire durant l'été, mais malgré la communication, un seul élève s'est montré intéressé – et encore, après la rentrée.

Ce diagnostic soulève plusieurs problèmes :

- il est **difficile de recruter** dans certaines disciplines. C'est encore plus flagrant en ce qui concerne la batterie, et dans une moindre mesure la harpe ;
- la **multiplicité des « casquettes »** d'un certain nombre de professeur/e/s a l'avantage de leur permettre de prendre en charge des classes qui ne soient pas spécialisées dans un instrument, la plupart des classes d'ensemble (découverte des instruments, éveil musical, FM, orchestre junior, atelier de musiques actuelles, musique de chambre). Le temps d'enseignement pour ces classes étant peu important, il est difficile de recruter un/e professeur/e sur si peu d'heures. Cette pluridisciplinarité a par contre l'inconvénient que les changements dans les disponibilités de ces professeur/e/s ont un impact sur le planning global de l'école et même sur sa cohérence (comme on l'a vu ci-dessus). Elle est cependant nécessaire pour ces professeur/e/s à qui cela permet de compléter le temps de travail. C'est donc à la fois un avantage et un inconvénient ;
- le planning de l'école de musique est conditionné par certaines **spécificités régionales**, comme l'importance (socio-)culturelle du ski, ou l'aisance financière qui permet une démultiplication des activités pour les enfants - et donc un moindre investissement de leur temps dans le cursus d'études musicales.

2. En dehors des deux dernières années, assez spécifiques (problèmes de recrutement évoqués ci-dessus et Covid-19), nous inscrivons chaque année de plus en plus d'élèves dans la **tranche d'âge la plus basse** :

Catégories d'âges	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
4-10 ans	105	137	149	112	82
	49,10 %	61,20 %	63,90 %	62,20 %	57,30 %
11-17 ans	74	58	49	44	37
	34,60 %	25,90 %	21,00 %	24,40 %	25,90 %
18-25 ans	2	0	0	1	0
	0,90 %	0,00 %	0,00 %	0,60 %	0,00 %
26-80 ans	33	29	35	23	24
	15,40 %	12,90 %	15,10 %	12,80 %	16,80 %
<b>Effectif total</b>	<b>214</b>	<b>224</b>	<b>233</b>	<b>180</b>	<b>143</b>

Cela peut signifier qu'il y a de plus en plus d'élèves en proportion qui désirent apprendre un instrument, et c'est bon signe.

Cependant, les **adolescent/e/s** sont de moins en moins nombreux/ses : à cela, on peut proposer deux explications :  
 - c'est un âge où l'on est en recherche de sa personnalité et de ce qui nous plaît, et la tendance à changer de plus en plus vite d'activité s'en ressent également au niveau des activités de plus long terme, comme l'apprentissage d'un instrument de musique (mais c'est tout aussi vrai de cours de théâtre, de danse, d'équitation,...) ;  
 - l'obligation de suivre des cours de FM jusqu'à l'obtention de la fin de 1<sup>er</sup> cycle de FM peut également avoir un impact sur la motivation des élèves à poursuivre, d'autant plus que les cours de FM et d'instrument sont distincts, souvent à des jours et des horaires différents, et que la FM est alors souvent considérée comme une contrainte supplémentaire. La mauvaise image de la FM qui est véhiculée (souvent par les parents eux-mêmes) contribue au manque d'intérêt des élèves pour la matière. Une réflexion importante sur son mode d'enseignement doit être engagée.

La population **en âge de faire des études** (18-25 ans) est quasi inexistante à l'EMCCE. Cela tient au fait qu'il n'y a que très peu d'établissements d'enseignement supérieur à proximité : les jeunes changent de région, au moins le temps de leur formation, ou suivent des études dans la région mais les transports en commun étant très limités, ils ne peuvent que difficilement circuler et n'ont pas le temps de suivre en plus des cours en école de musique.

**3. Les pratiques collectives** restent fragiles du fait de la multiplicité des loisirs des enfants et du nombre de déplacements que cela engendre pour les familles sur un territoire relativement vaste :

Discipline	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Chorale	12	15	8	9	-
Orchestre Junior	-	-	16	9	-
Atelier Musiques Actuelles	6	5	3	-	5
Musique de chambre	4	5	5	-	3

Les élèves sont chaque année originaires d'une quinzaine de communes du Pays de Gex, ce qui étend le rayonnement de l'École de Musique mais limite en même temps le temps qu'ils/elles peuvent y investir du fait de l'éloignement et des difficultés à circuler dans la région, inhérentes au phénomène frontalier.

**4. La politique culturelle** semble évoluer dans la région, dans le sens d'une reconnaissance accrue des associations culturelles (dont l'EMCCE fait partie), grâce en partie à la présence accrue de ces structures dans les différentes manifestations des communes et, dans le cas de l'EMCCE en particulier, à son implication dans le lien avec les projets des communes, notamment pour tout ce qui touche aux interventions scolaires (interventions, TAP, orchestre à l'école).

Souvent par manque de lieux à disposition, les locaux attribués par les mairies sont le plus souvent partagés avec d'autres associations, ce qui rend la mise en place des plannings très difficile. Cependant, les discussions avec les élus pour donner à l'École de Musique une place spécifique au sein de la commune – et notamment en ce qui concerne les salles qui lui sont allouées - en tant que pourvoyeuse d'emploi et d'activités éducatives, ont permis à l'EMCCE d'obtenir des locaux qui lui seront propres dans deux maisons des associations qui devraient ouvrir en 2021, à Chevry et à Echenevex. Ainsi, l'éducation musicale commence à devenir une activité reconnue. Cependant, certaines communes refusent de subventionner des élèves de l'EMCCE venant de leur territoire alors qu'elles ne peuvent assurer au sein de leurs propres écoles l'enseignement de l'instrument choisi (instruments à cordes par exemple, dans des structures encore attachées à une pratique en lien avec les harmonies municipales).

**5. Les ressources** provenant de l'extérieur ont augmenté depuis quelques années : grâce à la prime accordée par le département lors du versement des subventions annuelles, prime accordée aux établissements ayant un projet pédagogique ; grâce à des subventions un peu plus importantes accordées par les mairies du fait notamment de la reconnaissance grandissante de l'activité culturelle.

De plus, la très bonne gestion des fonds de l'association par les bureaux en place ont au final permis que l'EMCCE ait une situation financière très saine, et possède même des avances de trésorerie qui lui permettent de baisser ses tarifs tout en augmentant le salaire de ses enseignants, de financer une partie des stages d'été, et d'engager des projets à vocation sociale telle que celui de bourses, voté lors de l'AG de 2020 : si l'écart entre les populations socio-économiquement faibles et les plus aisées augmente, un tel projet peut permettre à certaines familles d'avoir enfin accès à l'apprentissage de la musique.

Par ailleurs, des cours d'instrument en petits groupes sont proposés (3 maximum), afin de diversifier la pédagogie et de permettre également aux parents de partager les coûts. Cela reste cependant une pratique assez marginale.

**6. Il est très difficile de trouver des bénévoles**, en particulier en ce qui concerne les postes à plus lourde responsabilité (présidence, trésorerie) qui demandent un temps de travail et une disponibilité non négligeables lorsque l'on exerce une activité professionnelle en parallèle. L'adhésion est offerte aux membres de la famille de

chaque bénévole qui désire prendre des cours à l'EMCCE, des appels sont lancés plusieurs fois dans l'année (à la rentrée, au moment de l'AG en novembre, au moment des inscriptions en juin) mais cela ne semble pas avoir beaucoup d'effet. Pourtant, chaque année à la rentrée un certain nombre de personnes se manifestent pour faire partie du bureau, puis très souvent ne donnent plus signe lorsqu'on leur propose de participer aux premières réunions.

Les mandats acceptés par les bénévoles sont donc souvent de courte durée, mais les tâches sont toujours exécutées avec beaucoup de sérieux, de compétence et d'efficacité. C'est une aide au fonctionnement de l'école très importante et appréciable.

**7. La grille de salaire des professeur/e/s** est difficilement justifiable par rapport à leur niveau d'étude et leur investissement, mais est malheureusement une norme pour les écoles de ce type. Le coût de la vie dans le Pays de Gex et en particulier la difficulté à se loger nuisent à la pérennité de l'équipe pédagogique. Les professeurs peuvent être en effet amenés à accepter des emplois plus attractifs dans d'autres régions et à déménager avec tout ce que cela implique de difficulté à recruter derrière et à réorganiser les classes et les plannings : l'organisation de l'école s'en trouve fragilisée et le travail administratif s'accroît.

La stabilisation des équipes est un enjeu crucial pour l'EMCCE qui au final y arrive plutôt bien : la revalorisation des salaires dès que possible, les primes accordées assez souvent, le paiement des réunions pédagogiques et des concerts (des professeurs et de fin d'année), et surtout l'attention portée aux demandes et aux besoins afin de permettre des conditions de travail optimales sont autant d'actions menées dans ce sens qui participent d'un certain bien-être de la plupart des professeur/e/s au sein de l'école.

**8. L'ancrage de notre école sur trois villages**, dont les équipes municipales ont parfois du mal à parler d'une seule voix, multiplie les déplacements pour les élèves comme pour les professeurs et nuit à une bonne cohésion d'école et à une bonne visibilité de son fonctionnement pour les adhérents. Mais comme elle s'est construite ainsi, il ne sera pas envisageable de regrouper les cours dans un seul bâtiment, dans une seule commune.

Malgré ces différentes difficultés, la renommée de l'EMCCE dans le Pays de Gex est bonne, du fait de la qualité de son enseignement, de la variété de son offre, de son dynamisme et de ses tarifs attractifs.

## III- PERSPECTIVES

### FONDEMENTS

#### RAYONNEMENT

**1. Au niveau local**, l'EMCCE est plutôt bien implantée. Elle est connue et le plus souvent recommandée. Les mairies des trois communes d'accueil assurent le relais et la communication auprès de ses habitants, nouveaux comme anciens. De par sa vocation, l'EMCCE ne répond cependant pas aux demandes de seuls cours particuliers, sans FM ni musique d'ensemble. Les professeur/e/s de l'École de Musique peuvent néanmoins prendre le relais grâce au temps d'enseignement qu'ils/elles se réservent pour les cours particuliers à leur domicile.

L'EMCCE s'est montrée très présente ces dernières années au niveau scolaire en proposant des professeur/e/s de l'École de Musique pour l'animation des TAP et les interventions scolaires. Avec la disparition des TAP et l'échec dans le recrutement ces deux dernières années de quelqu'un pour les interventions scolaires à Echenevex, il est possible de penser que l'EMCCE va perdre le bénéfice de cette présence si le partenariat ne se renoue pas davantage. Il est donc nécessaire de **redévelopper cette présence scolaire**. La mise en place dès mai 2021 de présentation des instruments dans les écoles primaires des 3 communes historiques est un premier pas, mais ne constitue pas un partenariat ; il peut donc être envisagé de **recruter des professeur/e/s qui assureront en priorité les interventions scolaires** avant tout autre enseignement (mais s'ils/elles peuvent en assurer plusieurs, c'est encore mieux!).

A l'initiative de l'une des professeur/e/s de l'EMCCE, un stage d'été musical a été mis en place en 2018, avec l'aide de professeur/e/s d'autres écoles du Pays de Gex. A l'origine stage d'initiative personnelle, l'EMCCE s'en est retrouvée partenaire en aidant à la mise en place logistique et en comblant le déficit finalement constaté les deux premières années. La crise du Covid a empêché son renouvellement en 2020. Il a cependant vocation à intéresser des instrumentistes issus de tout le Pays de Gex et de la Suisse frontalière. Il semble important de continuer à

essayer de **développer au maximum ce genre de pratiques**, les stages ou master-class proposés durant certains week-ends ou certaines petites vacances seraient une très bonne chose.

2. Le lien avec la **Communauté d'agglomération du Pays de Gex** (en abrégé « Pays de Gex Agglo ») semble s'être un peu distendu ces dernières années. L'EMCCE n'a pas été sollicitée pour participer à un projet culturel depuis 2013, mais elle n'a pas cherché non plus particulièrement à se tourner vers elle. Les structures d'enseignement artistique du Pays de Gex se sont d'elles-mêmes constituées en réseau, pour l'échange d'idées, de ressources, de projets, d'informations, et notamment sous la houlette du **Département** par le biais de son Pôle Territorial. Il n'est plus question actuellement de chercher à mutualiser des moyens, comme la mise en commun de la gestion des paies ou d'un secrétariat qui pourraient sensiblement favoriser le travail des bénévoles. Les différentes structures ont leur propre service de gestion des paies, leur bureau de bénévoles ou leur Conseil d'Administration. Cependant, la crise sanitaire et son impact sur l'économie de ces structures va peut-être amener à **repenser certains de ces fonctionnements**, une mise en commun de moyens pouvant amener à une baisse de certaines charges.

---

## MISSIONS À CRÉER OU À REDÉFINIR

1. L'école se fixe pour projet de réaffirmer une **cohésion pédagogique** autour de la direction en valorisant le projet d'établissement. Une réunion pédagogique supplémentaire - qui en porte le nombre à 3 - a été mise en place en 2013, mais comme les deux autres, elle concerne l'ensemble du corpus enseignant. Or, les professeurs qui sont le plus souvent appelés à compléter leur temps d'enseignement de différentes manières, manquent de temps pour d'eux-mêmes se concerter : des **réunions pédagogiques régulières par « pôles »** semblent être nécessaires à la coordination, au moins pour les cours en groupes (éveil musical, atelier découverte des instruments, FM, orchestre à l'école), et devoir être imposées (elles seront alors rémunérées).

2. L'EMCCE doit se donner pour mission prochaine de retrouver un **effectif d'adhérents bien plus important**. La fin attendue de la crise sanitaire liée au Covid-19 devrait naturellement aider à cela, mais il est à croire que certaines pratiques et certaines habitudes vont changer – le développement rendu nécessaire de l'enseignement à distance par exemple, porté en peu de temps à un très haut niveau de qualité grâce notamment aux nouveaux outils numériques, peut amener certaines personnes à y trouver une solution de facilité.

La mise à disposition par les communes de Chevry et d'Echenevex, annoncée pour 2021, de salles dédiées à l'EMCCE dans les Maisons des Associations en cours/fin de construction devrait permettre de **développer certaines classes, de multiplier les créneaux proposés et de modifier le fonctionnement de certaines activités**. Cela peut notamment permettre d'apporter quelques éléments de réponse à la réflexion portée sur l'**évolution de l'enseignement de la FM** (voir ci-dessous). En innovant dans ce domaine, tout au moins au niveau régional, l'EMCCE peut se démarquer et proposer un enseignement plus en adéquation avec les attentes de son public sans transiger pour autant sur la qualité. Ces nouvelles salles peuvent, en outre, permettre d'envisager de les équiper de manière informatique pour **moderniser la pédagogie par l'utilisation des innombrables outils numériques** à disposition de l'enseignement de la musique

Le dernier levier sur lequel il est à envisager d'agir est celui de la **communication**, via ses outils qui sont en particulier les réseaux sociaux (voir le chapitre *Dispositifs d'information des publics et des partenaires*, page 18).

---

## EVOLUTION OU RESTRUCTURATION INTERNES À ENVISAGER

La charge de travail des bénévoles est lourde et spécialisée, et la direction n'a pas assez d'heures pour, au-delà du travail quotidien, pérenniser les projets d'école et les partenariats (ce qui demande une énergie et une motivation non quantifiables). L'idée de pouvoir déléguer le travail de **secrétariat** à une personne ou à une structure qui pourrait être employée par plusieurs écoles est à creuser.

L'acquisition des **nouveaux locaux** (Maisons des Associations de Chevry et d'Echenevex) prévue pour courant et fin 2021 doit permettre de repenser intégralement les plannings et d'envisager d'ouvrir ou de démultiplier certaines classes, ce qui faciliterait grandement la mise en œuvre du projet de révision de l'enseignement de la FM, quelle qu'en soit sa forme.

## FORMATIONS PROFESSIONNELLES À METTRE EN PLACE

La pandémie de Covid a mis en évidence la nécessité d'une bonne maîtrise de l'informatique, et a de surcroît montré la potentialité pédagogique des **outils numériques**. Une formation à ces outils peut être envisagée pour les enseignants de manière presque systématique, d'autant plus si les futures salles sont équipées par l'École de Musique d'interfaces informatiques connectées (tablette ou ordinateur et enceintes).

Par ailleurs, il peut également être proposé des formations continues qui permettent aux professeur/e/s de développer des compétences en matière d'enseignement de **pratiques musicales non spécifiquement instrumentales** (éveil musical ou interventions scolaires), ou au contraire **spécifiquement instrumentales** afin d'acquérir une certaine polyvalence nécessaire à certains cours (atelier découverte des instruments, orchestre junior ou orchestre à l'école).

## BESOINS LOGISTIQUES

L'atelier découverte des instruments a changé de forme avec le temps, pour devenir une série de cours d'instrument par petits groupes, afin que les enfants soient plus facilement gérés et qu'ils se familiarisent davantage avec chaque instrument. Cela nécessite donc l'**achat d'instruments** que les élèves pourront emporter chez eux dans la semaine.

La mise en œuvre du projet de révision de l'enseignement de la FM ne peut se faire qu'avec **davantage de locaux dédiés à l'EMCCE**. Actuellement, ce sont pour une bonne moitié des locaux partagés avec d'autres associations ou écoles, ce qui pose de vraies difficultés logistiques. Espérons que l'acquisition de nouvelles salles résolve au moins une partie du problème.

## ACTIONS ET STRATÉGIES MISES EN ŒUVRE

### ACTIONS DÉJÀ ENTREPRISES ET CELLES ENVISAGÉES

1. Notre public d'adolescents, bien qu'il n'ait souvent pas de temps pour cela, ressent davantage l'intérêt et le besoin de la musique d'ensemble. Il serait donc intéressant de démultiplier les propositions de **stages**, qu'ils soient le temps d'un week-end ou d'une semaine durant les vacances. Le stage d'été initié en 2018 est un premier pas dans ce sens, d'autant plus qu'il réunit des instrumentistes d'une bonne partie du Pays de Gex et pas seulement des proches alentours de l'EMCCE. Le fait de proposer plusieurs stages différents dans l'année permettrait de réunir les élèves autour de thèmes musicaux variés et fédérateurs (jazz manouche, piano jazz ou boogie-woogie, folk, musique et arts martiaux, ...etc...). Cela permettrait d'élargir les horizons musicaux et de faire appel ponctuellement à des intervenants spécialisés.

2. Les élèves plus avancés, adolescents ou adultes, peuvent également être intéressés par le principe des **master-class** : un/e musicien/e ou un ensemble invité/e expose son travail, son approche de la musique ou de l'instrument, puis encadre les participants durant le reste de la journée, sur un répertoire qui a été donné à préparer en amont. C'est une étude très ciblée qui permet d'aller plus au fond d'un point en particulier. Des projets de master-class avaient été envisagés (musique et arts martiaux, et piano jazz - avec Fabrice Eulry), mais n'ont pas pu être mis en place en raison de la pandémie de Covid. C'est donc quelque chose à réenclencher pour l'avenir.

3. Les **interventions scolaires** sur lesquelles l'EMCCE était très présente ces dernières années doivent être à nouveau appréhendées comme faisant **partie intégrante du projet d'établissement**, pour ce qu'elles représentent de lien avec les communes, d'enrichissement culturel et de sensibilisation d'un plus large public à la musique. Il n'est plus à prouver que les activités culturelles et artistiques proposées dans un tel cadre développent majoritairement la curiosité intellectuelle des enfants et renforcent leur plaisir d'apprendre.

Les thématiques abordées peuvent être très diverses : pratique chorale, pratique rythmique, éducation musicale (écoutes et développement de l'esprit critique), fabrication d'instruments, découverte de la musique d'ensemble (orchestre à l'école), ... Cela peut se faire sous forme d'ateliers collectifs (maximum 15 enfants par cycle).

Les problématiques soulevées sont :

- la *formation* (dans le cadre de la formation continue) des professeur/e/s de l'EMCCE à ce genre de pratiques lorsqu'il/elles sont partant/e/s pour prendre en charge ces interventions scolaires et n'en ont pas encore l'expérience ;
- la *recrutement* de professeur/e/s spécifiquement pour ces interventions scolaires lorsque aucun/e professeur/e de l'EMCCE (ou un nombre insuffisant) ne sont volontaires ;
- le *financement* et le *stockage* du parc instrumental dédié à ces interventions.

4. L'EMCCE est engagée dans le **projet de Pôle Territorial** initié par le Département. Il y eut dans le passé le plus récent (2013, tout de même!), le projet « Micromégas et nous » ; un nouveau projet est en cours pour 2022 dont la thématique est encore à définir ; son avancement est lent car les priorités sont remises en question du fait de la gestion de la pandémie de Covid, mais il est potentiellement très porteur pour toutes les structures qui y participent.

5. La **modernisation de la communication** est un enjeu important (voir paragraphe ci-après).

6. Comme il a été déjà évoqué précédemment, un **changement important dans la manière d'enseigner la FM** doit être envisagé, et ce afin de répondre aux attentes du public qui évoluent et surtout de lui redonner un sens pédagogique qu'elle semble avoir perdu, du fait d'une sorte de déconnexion d'avec l'enseignement de l'instrument. Deux pistes sont envisagées :

- **l'intégration de la FM au cours d'instrument**, moyennant 15 à 20 min supplémentaires par cours ; beaucoup de notions peuvent être abordées (lecture de notes, de rythmes, chant, dictées, intervalles, théorie), mais la culture musicale et la connaissance de l'orchestre risquent de ne pas trouver leur place. Par ailleurs, la conséquence principale de cette approche est l'augmentation du temps de cours par élève, et donc de son coût pour les familles (la FM étant un cours collectif, son tarif par élève est jusqu'alors bien inférieur à celui du cours d'instrument), et de manière connexe la diminution du nombre d'élèves que chaque professeur peut accueillir - ce qui sous-entendrait, pour maintenir le nombre d'élèves, de recruter des professeurs ;
- **l'enseignement de la FM par les professeur/e/s d'instrument sous forme de musique d'ensemble**, en regroupant les élèves par instrument et par niveau ; les notions de FM sont alors mises directement en application sur l'instrument. La grande difficulté de cette approche tient à la possibilité de créer des groupes cohérents et de mettre en place des plannings satisfaisants pour les élèves comme pour les professeur/e/s ; son grand avantage est de faire alors pratiquer par tous les élèves de la musique d'ensemble.

Une troisième voie peut aussi être imaginée :

- **maintenir l'enseignement de la FM dans sa forme actuelle de classes** (45 minutes de cours pour des groupes de 8 élèves maximum) pour les élèves qui sont en 1<sup>er</sup> cycle de FM, puis passer à un **enseignement intégré** au cours d'instrument pour tou/te/s les élèves au-delà du 1<sup>er</sup> cycle de FM : ils/elles feraient d'office 60 minutes de cours d'instrument incluant 15 à 20 minutes de FM.

7. Enfin, si l'option de maintenir un cours de FM collectif est retenue, il peut être intéressant, afin de favoriser la participation aux **pratiques collectives** pour un plus grand nombre d'élèves, de placer ces cours autour des heures de FM. Cela permet de limiter les déplacements et l'émiettement horaire. Mais cela implique de n'être pas trop contraint pour l'élaboration des plannings par les disponibilités des salles et des professeurs concernés (par la musique d'ensemble comme par la FM).

---

## DISPOSITIFS D'INFORMATION DES PUBLICS ET DES PARTENAIRES

Des correspondants de la presse locale sont présents à chaque manifestation et nous apparaissent régulièrement dans les journaux municipaux. De plus, notre site internet est régulièrement mis à jour et suffisamment bien référencé et visible.

Nous devons néanmoins **développer la communication**, de la rendre plus moderne, via ses « nouveaux » outils que sont en particulier les réseaux sociaux. Dans ce sens, la page Facebook de l'EMCCE créée en 2019 doit lui permettre de toucher un public plus ancré dans les nouvelles technologies et plus réactif à ce type de plateformes qu'aux mails et sites internet. Elle n'est malheureusement pas suffisamment alimentée, par manque de temps.

Un compte Instagram pourrait également être envisagé.



## OUTILS DU SUIVI DES ÉLÈVES

L'évaluation des élèves (exceptés les adultes) se fait en continu via un **bulletin semestriel** concernant tous les cours (instrument, Formation Musicale, musique d'ensemble), ce qui permet un meilleur suivi pédagogique entre les différents acteurs de l'apprentissage musical (professeurs, élèves, parents d'élèves), et pour certains un **contrôle** en fin d'année. Cette évaluation peut être formative ou sommative. Les fins de cycle instrumental ou en Formation Musicale sont évaluées via un **examen**, avec délivrance d'une attestation, et sont le plus souvent sources d'une véritable motivation pour les élèves.

Le directeur/la directrice suit également le parcours des élèves comme leurs absences ou leurs manquements au règlement grâce aux **retours que font les professeur/e/s**. Il/elle peut alors intervenir directement en cas de problème récurrent pour rappeler le règlement et le « contrat » qui est passé lors de l'inscription à l'école de musique.

Tout cela peut évoluer vers la **mise en place du livret de l'élève** (voir annexe), qui peut être proposé dans une version un peu allégée, mais qui a pour vertu première de permettre un suivi de l'élève durant toutes ses études musicales, quels que soient les établissements fréquentés.

## LES PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'ACTION

Les nouvelles propositions pédagogiques seront évaluées au **nombre d'inscrits** sur les années à venir.

La mise à jour annuelle du projet d'établissement grâce au **tableau « Actions et stratégies »**, tel que celui qui fait le bilan du précédent projet d'établissement (redonné en annexe), permet le diagnostic et les ajustements à apporter en conséquence.

Il peut y être ajouté une **colonne « Personne référente »** précisant le ou les membres de l'équipe en charge de mettre en œuvre les moyens envisagés.

L'**entretien professionnel annuel** est un bon moyen de faire le point avec les enseignant/e/s sur la façon dont ils/elles s'inscrivent dans le projet d'établissement, leur perception de l'efficacité de sa mise en œuvre, les corrections et améliorations à apporter, l'émergence de nouvelles idées,...

## IV- CONCLUSION

Le présent projet d'établissement définit les nouvelles orientations artistiques et pédagogiques de notre école de musique. Même si le bureau se réserve le droit de le modifier, il sera un document fédérateur interne et externe, et un cadre de travail pour les salariés de l'association. Il pourra être présenté lors de nos recherches de financement et servira de ligne directrice pour l'évolution de notre école de musique.

Cette nouvelle version doit permettre d'inscrire l'EMCCE dans une nouvelle modernité, pédagogique et institutionnelle.

## ANNEXES

**I. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS ET STRATÉGIES MISES EN ŒUVRE** – Projet d'établissement 2013-2020

**II. STAGE D'ÉTÉ** – Projet 2020

**III. ORCHESTRE ÉVASION** – Saison 2020-2021

**IV. STAGE DE FORMATION AUX NOUVEAUX OUTILS PÉDAGOGIQUES**

**V. CERTIFICAT DE RÉALISATION D'UNE VAE POUR L'OBTENTION DU D.E.** (Financée par Uniformation)

**VI. LIVRET DE L'ÉLÈVE**